

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville en Bretagne

Auteur : Insee

Depuis le 1^{er} janvier 2015, une nouvelle géographie des quartiers prioritaires de la politique de la ville est entrée en vigueur (*encadré*). Avec la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, il s'agit ainsi de concentrer les efforts vers les quartiers rencontrant les difficultés les plus importantes. Ces quartiers sont au nombre de 1 296 en France métropolitaine. La politique de la ville est mise en œuvre localement dans le cadre des contrats de ville pour les années 2015-2020, portés par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Les contrats de ville reposent sur trois piliers : le développement de l'activité économique et de l'emploi, la cohésion sociale et l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers. Cette démarche contractuelle coordonne au niveau de chaque ville les orientations et les engagements des partenaires institutionnels, économiques et associatifs. Elle associe les citoyens concernés dans le cadre de conseils citoyens créés dans les territoires prioritaires.

En Bretagne, en 2013, environ 89 000 personnes résident dans l'un des 32 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ces QPV se situent dans les quatre départements bretons : 7 dans les Côtes-d'Armor ainsi qu'en Ille-et-Vilaine, et 9 dans le Finistère comme dans le Morbihan. Les grands pôles urbains comptent plusieurs QPV. C'est le cas par exemple des métropoles de Rennes et de Brest, dans lesquelles se trouvent respectivement 5 et 7 QPV, mais aussi des intercommunalités de Lorient (4 QPV), Saint-Brieuc (3 QPV) et Vannes (2 QPV). Au total, les QPV de la région se situent dans 12 EPCI et la moitié de ceux-ci comprennent un seul QPV sur leur territoire.

Moins de situations de pauvreté en Bretagne, moins de population en QPV

Les habitants des 32 quartiers prioritaires bretons constituent 2,7 % de l'ensemble de la population régionale. Le faible nombre de quartiers prioritaires et la part moindre de population qui y réside sont, pour partie, liés à certaines spécificités régionales, notamment illustrées par les situations de pauvreté moins fréquentes en Bretagne qu'ailleurs. La part de la population résidant dans les quartiers politiques de la ville est près de trois fois plus élevée au niveau France métropolitaine : les 1 296 quartiers

prioritaires regroupent 4,9 millions d'habitants, soit 7,6 % de la population (*figure 1*). Les parts de population régionale vivant en QPV les plus importantes correspondent aux régions Île-de-France (12,9 %), Hauts-de-France (11,2 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (10,3 %).

La population résidant dans les QPV représente en moyenne 5,2 % des habitants des intercommunalités comprenant au moins un QPV. Cette part est deux fois moindre que celle calculée pour la France métropolitaine (10,2 %). Toutefois, cette proportion varie fortement entre les intercommunalités de la région, de 1,3 % dans la communauté d'agglomération (CA) de Dinan à 8,5 % au sein de Brest métropole.

Comme dans la plupart des régions de province, les quartiers prioritaires bretons sont plutôt de petite taille. Ils comptent en moyenne près de 2 800 habitants en 2013, soit presque 1 000 de moins qu'au niveau métropolitain. Cette moyenne bretonne masque une grande hétérogénéité. Par exemple, les 2 QPV de Lannion et celui d'Iroise à Ploufragan hébergent chacun moins de 1 000 habitants. Un quartier sur deux compte entre 1 000 et 2 000 personnes. Le plus grand est celui du Blossne à Rennes, seul QPV de la région comportant plus de 10 000 habitants.

Le niveau de vie des habitants des QPV bretons est faible, comme au niveau national

La géographie d'intervention prioritaire de la politique de la ville est centrée sur les

La réforme de la politique de la ville

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a introduit une nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville. Celle-ci a pour objectif de recentrer l'action publique sur les quartiers les plus en difficulté. Les quartiers de la politique de la ville (QPV) ont été définis au sein des unités urbaines de 10 000 habitants ou plus sur la base de deux critères. Un QPV doit avoir un nombre minimal d'habitants, et un revenu médian très inférieur à celui de son unité urbaine d'appartenance. Le revenu fiscal a été retenu comme critère synthétique de fragilité suite à la concertation nationale « Quartiers, engageons le changement » conduite en 2012. Les travaux de définition ont été menés par le Commissariat général à l'Égalité des Territoires (CGET) à partir de données carroyées de l'Insee issues des revenus fiscaux localisés de 2011.

Les QPV remplacent les zonages formés par les zones urbaines sensibles (ZUS) et les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). 1 296 quartiers sont situés en France métropolitaine, 140 dans les départements d'outre-mer et 78 en Polynésie française et à Saint-Martin.

zones les plus fragiles, en tenant compte de la faiblesse des revenus de leurs habitants et de la population du quartier (*encadré*). Ainsi, en Bretagne, la moitié des habitants des QPV vit dans un ménage disposant d'un revenu inférieur à 1 078 € par mois (*figure 2*), calculé par unité de consommation pour neutraliser la taille des ménages. Ce niveau de vie mensuel médian est

1 La part de la population vivant dans un QPV est la plus faible en Bretagne

Nombre et population des quartiers de la politique de la ville (QPV) par région
Tri par ordre décroissant de la part de la population vivant en QPV

	Nombre de QPV	Part de la population vivant en QPV (en%)	Population moyenne par QPV
Île-de-France	272	12,9	5 684
Hauts-de-France	199	11,2	3 356
Provence-Alpes-Côte d'Azur	128	10,3	3 994
France métropolitaine	1 296	7,6	3 747
Grand Est	116	7,2	3 428
France de province	1 024	6,4	3 232
Occitanie	105	6,3	3 410
Centre-Val de Loire	52	6,1	3 021
Normandie	62	5,8	3 136
Bourgogne-Franche-Comté	58	5,3	2 583
Auvergne-Rhône-Alpes	140	5,3	2 939
Corse	5	4,5	2 855
Pays de la Loire	46	4,1	3 257
Nouvelle-Aquitaine	81	3,6	2 584
Bretagne	32	2,7	2 783

Source : Insee, recensement de la population 2013.

La pauvreté dans les grandes agglomérations

2 De faibles revenus dans les quartiers de la politique de la ville

Niveau de vie médian et disparités de revenu selon les régions en 2014

Tri par ordre décroissant du niveau de vie médian dans les QPV

	Niveau de vie mensuel médian en 2014 (en €)		1 ^{er} décile du niveau de vie mensuel (D1) (en €)		9 ^e décile du niveau de vie mensuel (D9) (en €)		Rapport interdéciles (D9/D1) du niveau de vie	
	Dans les QPV	Dans l'ensemble de la population	Dans les QPV	Dans l'ensemble de la population	Dans les QPV	Dans l'ensemble de la population	Dans les QPV	Dans l'ensemble de la population
Corse	1 170	1 577	649	790	1 972	2 917	3,0	3,7
Île-de-France	1 163	1 877	632	852	2 023	3 869	3,2	4,5
Auvergne-Rhône-Alpes	1 101	1 745	653	941	1 824	3 192	2,8	3,4
France métropolitaine	1 093	1 697	630	890	1 865	3 133	3,0	3,5
Nouvelle-Aquitaine	1 091	1 666	647	919	1 811	2 920	2,8	3,2
Bretagne	1 078	1 706	636	994	1 772	2 896	2,8	2,9
Pays de la Loire	1 077	1 679	647	988	1 743	2 798	2,7	2,8
Normandie	1 071	1 658	645	923	1 735	2 834	2,7	3,1
Bourgogne-Franche-Comté	1 067	1 674	640	936	1 729	2 885	2,7	3,1
France de province	1 063	1 669	630	899	1 781	2 958	2,8	3,3
Hauts-de-France	1 062	1 568	648	837	1 774	2 767	2,7	3,3
Grand Est	1 058	1 701	635	904	1 781	3 063	2,8	3,4
Centre-Val de Loire	1 048	1 695	617	937	1 709	2 903	2,8	3,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 040	1 658	586	824	1 800	3 081	3,1	3,7
Occitanie	1 028	1 621	597	838	1 794	2 922	3,0	3,5

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2014.

inférieur de 37 % à celui de l'ensemble des habitants de la région. Il est proche de celui des QPV de la France métropolitaine (1 093 €).

Parmi les habitants des QPV bretons, les 10 % les plus aisés ont un niveau de vie mensuel supérieur à 1 772 €, soit 39 % de moins que pour les 10 % les plus aisés dans l'ensemble de la population bretonne. Le niveau de vie des 10 % les plus modestes est inférieur à 636 euros, soit 36 % de moins

que pour les 10 % les plus modestes dans l'ensemble de la population bretonne. Le rapport entre ces seuils haut et bas, dit inter-décile, fournit ainsi un indicateur d'inégalités dans les QPV (2,8) proche de sa valeur pour l'ensemble de la population bretonne (2,9). Au niveau national, les disparités de revenus, mesurées par le rapport inter-décile, ont le même ordre de grandeur au sein des QPV (3,0), alors qu'elles sont

globalement supérieures dans l'ensemble de la population (3,5).

Les prestations sociales : une part importante des ressources des habitants des QPV bretons

Les prestations sociales jouent un rôle important au sein des QPV, puisqu'elles constituent 25 % des ressources des ménages y résidant (figure 3). C'est 5 fois plus que pour l'ensemble de la population. En

3 Un rôle des prestations accentué dans les QPV bretons par rapport à ceux de France métropolitaine

Composition du revenu disponible (en %)

Tri par ordre décroissant de la part des prestations sociales dans les QPV

	Part des revenus d'activités salariées et non salariées (yc chômage)		Part de pensions, retraites et rentes		Part des revenus du patrimoine et autres revenus		Part des impôts		Part des prestations sociales		Dont prestations familiales		Dont prestations logement		Dont minima sociaux	
	Dans les QPV	Dans l'ensemble de la population	Dans les QPV	Dans l'ensemble de la population	Dans les QPV	Dans l'ensemble de la population	Dans les QPV	Dans l'ensemble de la population	Dans les QPV	Dans l'ensemble de la population	Dans les QPV	Dans l'ensemble de la population	Dans les QPV	Dans l'ensemble de la population	Dans les QPV	Dans l'ensemble de la population
Occitanie	52,7	67,6	25,7	31,1	4,7	11,2	-8,9	-16,0	25,8	6,1	6,0	2,2	8,5	1,8	11,3	2,1
Normandie	54,7	69,9	25,6	30,4	2,5	9,2	-7,9	-15,3	25,1	5,8	6,8	2,5	8,2	1,6	10,2	1,8
Hauts-de-France	57,6	72,6	22,8	27,1	3,0	8,3	-8,4	-15,4	25,0	7,4	7,1	3,0	8,0	2,0	10,0	2,4
Bretagne	53,1	67,5	26,5	31,8	3,9	11,5	-8,5	-15,8	25,0	5,0	5,9	2,3	8,4	1,3	10,7	1,4
Bourgogne-Franche-Comté	52,5	69,5	27,8	31,7	2,9	9,3	-7,9	-15,7	24,7	5,2	6,6	2,2	8,0	1,4	10,2	1,6
Centre-Val de Loire	56,6	69,4	23,9	31,4	3,0	10,1	-8,1	-16,0	24,6	5,1	7,1	2,3	8,0	1,3	9,5	1,5
Pays de la Loire	57,0	71,3	24,1	29,3	2,9	9,6	-8,4	-15,5	24,4	5,3	6,5	2,6	8,2	1,4	9,7	1,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	57,7	69,4	23,3	31,1	3,5	11,8	-8,9	-17,9	24,4	5,6	6,5	2,0	7,8	1,6	10,1	2,0
France de province	56,1	70,0	24,6	29,8	3,6	10,8	-8,6	-16,1	24,3	5,5	6,6	2,3	7,9	1,5	9,8	1,7
Grand Est	54,1	69,5	25,2	27,9	4,8	13,3	-8,3	-15,9	24,2	5,2	6,6	2,1	8,0	1,5	9,6	1,6
Nouvelle-Aquitaine	55,7	66,7	25,9	32,6	4,1	11,5	-9,1	-16,0	23,4	5,2	5,5	2,0	8,0	1,4	9,9	1,7
Auvergne-Rhône-Alpes	58,3	73,6	25,4	27,1	3,6	11,0	-8,7	-16,5	21,4	4,8	6,8	2,2	6,9	1,3	7,7	1,3
France métropolitaine	62,4	73,1	22,2	27,9	3,5	11,1	-9,5	-17,4	21,4	5,3	6,4	2,2	6,8	1,4	8,2	1,6
Corse	60,6	69,3	27,1	31,3	3,2	10,8	-9,6	-17,2	18,7	5,8	3,4	1,7	6,2	1,6	9,1	2,5
Île-de-France	74,7	83,9	17,5	21,3	3,4	12,3	-11,4	-21,9	15,8	4,4	5,9	2,0	4,8	1,2	5,0	1,2

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2014

4 La pauvreté est fréquente dans les QPV bretons mais moins concentrée en leur sein

Taux de pauvreté et part de la population pauvre vivant en QPV par région en 2014

Tri par ordre décroissant de l'écart de pauvreté entre QPV et ensemble de la population

	Taux de pauvreté en QPV (en %)	Taux de pauvreté dans l'ensemble de la population (en %)	Écart (en points)	Part de la population pauvre vivant en QPV (en %)
Centre-Val de Loire	47,2	12,9	34,3	22,0
Bretagne	44,2	10,8	33,3	10,5
Pays de la Loire	44,3	11,1	33,2	15,9
Grand Est	46,1	14,2	31,9	22,4
Bourgogne-Franche-Comté	45,1	13,1	31,9	17,4
Occitanie	49,1	17,2	31,9	17,4
France de province	45,7	14,5	31,2	19,6
Normandie	44,6	13,6	31,0	18,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	48,0	17,5	30,5	27,6
Nouvelle-Aquitaine	43,0	13,6	29,3	10,7
Auvergne-Rhône-Alpes	41,9	12,7	29,2	17,0
France métropolitaine	43,1	14,7	28,4	22,3
Hauts-de-France	45,7	18,3	27,4	27,4
Île-de-France	38,0	15,6	22,4	32,7
Corse	35,0	20,3	14,7	7,6

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2014.

outre, cette part des prestations sociales est supérieure de 4 points à celle constatée pour l'ensemble des ménages des QPV métropolitains. Les minima sociaux et les allocations logement, attribués sous conditions de ressources, représentent respectivement 10,7 % et 8,4 % des revenus des ménages résidant dans les QPV de la région. À titre de comparaison, ces composantes constituent chacune un peu plus de 1 % des ressources de l'ensemble de la population bretonne.

Les revenus d'activités salariées ou non salariées et les indemnités de chômage représentent un peu plus de la moitié des revenus des habitants des QPV bretons (53,1 %). C'est beaucoup moins que pour l'ensemble de la population bretonne (67,5 %). De plus, la moindre part des revenus d'activité en Bretagne par rapport la France métropolitaine (- 6 points), du fait notamment du poids plus important des pensions, retraites et rentes dans la région, est accentuée au sein des QPV (- 9 points).

Dans les QPV, les pensions, retraites et rentes représentent un peu plus d'un quart des revenus. Cette part est inférieure de 5 points à celle de l'ensemble de la population bretonne, en raison d'une population plutôt plus jeune au sein des QPV. En revanche, le poids plus fort des pensions, retraites et rentes en Bretagne par rapport à la France métropolitaine vaut aussi pour les QPV : il y est supérieur de 4 points à celui constaté dans les QPV de France métropolitaine, comme dans l'ensemble de la population.

Les revenus du patrimoine et autres revenus sont très minoritaires au sein des QPV (4 % des revenus) et les impôts sur les revenus jouent moins que dans l'ensemble de la population (- 8,5 % contre - 15,8 %).

Une pauvreté plus présente dans les QPV bretons

Dans les QPV de Bretagne, le taux de pauvreté s'établit à 44,2 %. Cela signifie que 44,2 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté (figure 4). Le taux de pauvreté dans les QPV bretons est supérieur de 1 point à celui des QPV métropolitains. Il se situe néanmoins en-dessous du taux des QPV de province (45,7 %). En effet, l'Île-de-France présente un profil particulier : la population vivant en QPV y est nombreuse, mais moins touchée par la pauvreté (38 %).

Par ailleurs, le taux de pauvreté dans les QPV bretons est, logiquement, nettement plus fort que pour l'ensemble de la population régionale (10,8 %). La Bretagne figure avec le Centre-Val de Loire et les Pays de la

Loire parmi les régions dans lesquelles l'écart entre ces taux s'avère le plus grand.

De nets contrastes au sein des QPV bretons

Les différents QPV bretons présentent un large éventail de situations en termes de pauvreté et de revenus (figure 5).

Ainsi, le taux de pauvreté des 32 QPV s'échelonne de 34,9 % dans le quartier Bellevue à Brest à 54,6 % dans le quartier Bois du Château à Lorient. De même, les écarts de niveaux de vie sont importants. Les habitants du quartier Bellevue à Brest ont un niveau vie médian qui s'établit à 1 177 € par mois, supérieur de 20 % à celui du quartier Bois du Château à Lorient (969 € mensuels).

Les fragilités des QPV par rapport à leur environnement différent sensiblement d'une intercommunalité à l'autre

En lien avec la démarche des contrats de ville portés par les EPCI, l'analyse des situations des QPV au regard de l'intercommunalité à laquelle ils appartiennent permet un éclairage de l'ampleur du décrochage de ces quartiers par rapport à leur environnement immédiat. Le niveau de décrochage traduit les fragilités sociales de ces territoires.

Trois des 32 QPV de la région ont à la fois un niveau de vie mensuel médian inférieur à 1 000 € et plus de la moitié de leur population vivant dans un ménage pauvre. Deux d'entre eux se situent sur la commune de Vannes. **La communauté d'agglomération du Golfe du Morbihan – Vannes** est ainsi l'intercommunalité bretonne dans

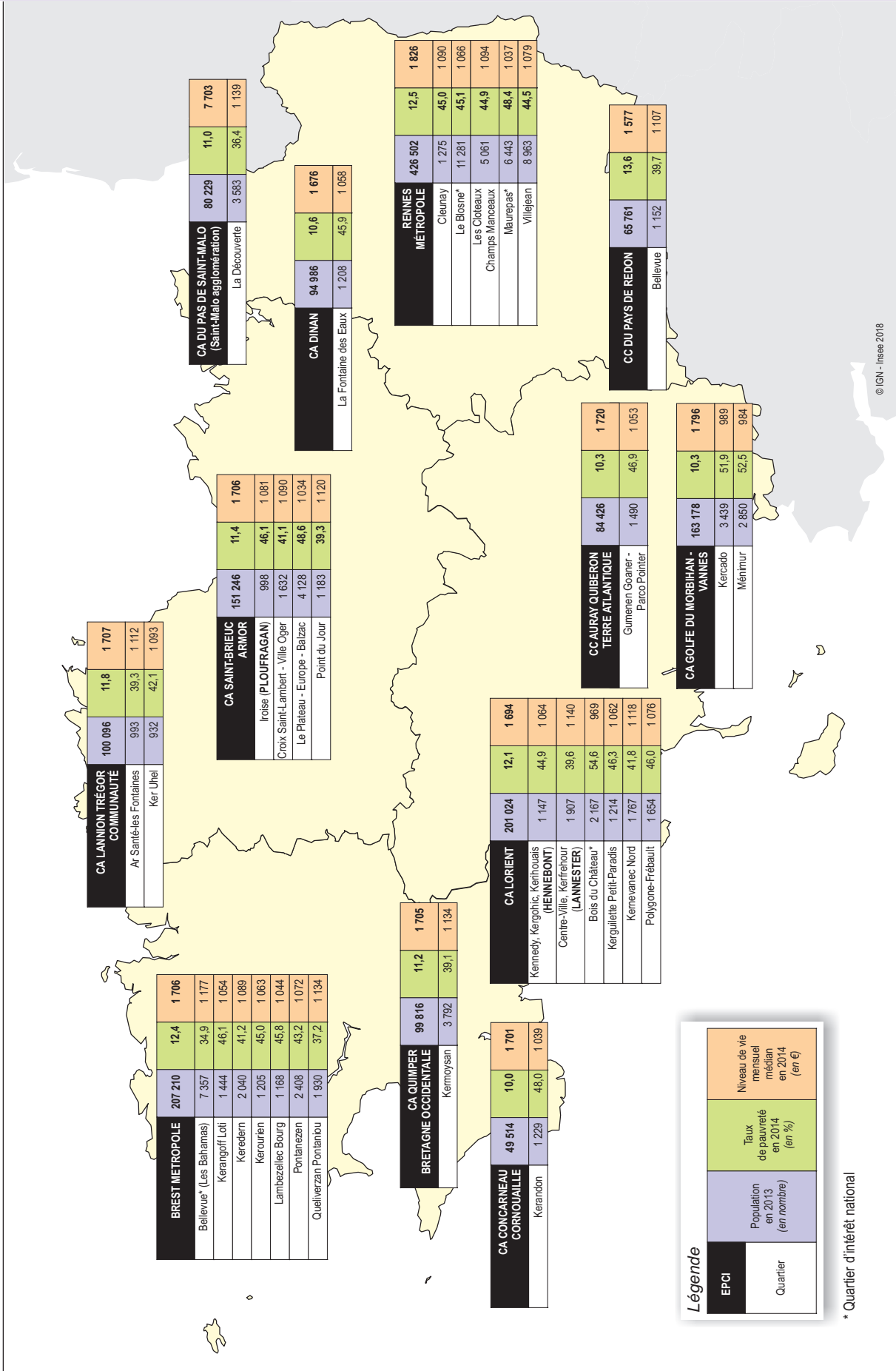
laquelle le contraste entre les QPV et l'ensemble de la population s'avère le plus marqué. En effet, le niveau de vie médian de l'EPCI est élevé, puisqu'il se situe en 2^e position des EPCI bretons comptant au moins un QPV, après Rennes métropole. Dans les deux quartiers prioritaires de Vannes, le niveau de vie médian des habitants ne correspond qu'à un peu plus de la moitié (55 %) de celui de l'ensemble de la population de l'intercommunalité. De surcroît, plus de la moitié des résidents de ces deux QPV sont en situation de pauvreté alors que cette part est nettement plus faible dans l'ensemble de l'intercommunalité (10,3 %), en deçà de la moyenne régionale (10,8 %).

Ce fort contraste vaut également pour **la communauté d'agglomération de Concarneau Cornouaille et la communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique**. Dans le quartier de Kerandon à Concarneau, 48 % des personnes vivent sous le seuil de pauvreté, alors que le taux de pauvreté dans l'intercommunalité dans son ensemble est de 10 %. Dans le quartier Gumenen Goaner – Parco Pointer situé à Auray, le taux de pauvreté s'établit à 46,9 %, soit un écart de 37 points par rapport à l'ensemble de l'intercommunalité. De plus, dans ces deux quartiers, le niveau de vie médian est inférieur de près de 40 % à celui de l'intercommunalité les englobant. Le quartier de la Fontaine des Eaux à Dinan présente une situation intermédiaire de décrochage par rapport à **la communauté d'agglomération de Dinan**. Dans ce quartier, 45,9 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, soit 35 points de plus que dans l'ensemble de l'intercommunalité. Le niveau de vie médian à la Fontaine des eaux

La pauvreté dans les grandes agglomérations

5

Les quartiers de la politique de la ville en Bretagne : 89 000 habitants en 2013 dans 32 quartiers au sein de 12 EPCI



Sources : Insee, recensement de la population 2013, Filosofi 2014 - DGFIP - Cnaf - Cnav - CCMSA.

(1 058 € mensuels) est proche de celui de l'ensemble des QPV bretons et le différentiel par rapport à l'intercommunalité (37 %) similaire au différentiel global en Bretagne. À l'opposé, d'autres intercommunalités présentent des contrastes plus faibles relativement à leurs QPV. **Saint-Malo Agglomération, la communauté de communes du Pays de Redon et la communauté d'agglomération de Quimper Bretagne Occidentale** figurent parmi celles-ci. Les taux de pauvreté et niveau de vie médian au sein des QPV s'y distinguent le moins par rapport à l'ensemble de la population. En particulier, les QPV concernés, au nombre de trois, ont un taux de pauvreté inférieur à 40 %, parmi les plus faibles des QPV bretons qui, bien que demeurant important, s'écarte le moins du taux calculé au niveau de l'intercommunalité (entre 25 et 28 points).

Certaines intercommunalités plus importantes regroupent plusieurs QPV. Pour celles-ci, les QPV peuvent présenter de fortes disparités en termes de pauvreté et de revenus.

Les contrastes entre quartiers sont extrêmes au sein de la communauté d'agglomération de Lorient et de Brest métropole

Brest métropole et la communauté d'agglomération de Lorient, intercommunalités de taille similaire, avec un peu plus de 200 000 habitants, sont aussi celles possédant le plus grand nombre de quartiers prioritaires (respectivement 7 et 6). Chacune de ces deux intercommunalités présente également les différences les plus fortes entre leurs quartiers prioritaires, en termes de niveau de vie médian comme de taux de pauvreté.

À Lorient, le quartier Bois du Château a le taux de pauvreté le plus fort (54,6 %) des QPV bretons, alors que ce taux est nettement plus faible (à peine 39,6 %) et inférieur à moyenne des QPV bretons dans le quartier Centre Ville, Kerfrehour à

Lanester. Le niveau de vie médian de leurs habitants diffère de façon tout aussi nette : il est très faible à Bois du Château (969 € par mois), inférieur de 15 % à celui du quartier de Lanester Centre Ville, Kerfrehour.

À Brest, le quartier Bellevue est le plus peuplé des QPV de l'intercommunalité, avec plus de 7 000 habitants. Son taux de pauvreté y est le plus faible (34,9 %) de l'ensemble des QPV bretons et son niveau de vie médian le plus élevé (1 177 €). À l'opposé, les quartiers Kerangoff Loti, Lambezellec Bourg et Kerourien ont des taux de pauvreté de 45 à 46 %, soit un écart de 10 à 11 points par rapport à Bellevue. Les niveaux de vie médians dans ces trois quartiers sont également plus faibles, inférieurs d'environ 10 % à celui de Bellevue.

Dans une moindre mesure, les quatre QPV de la communauté d'agglomération de Saint-Brieuc Armor présentent également des différences en termes de pauvreté et de revenus. En effet, 48,6 % des habitants du quartier Le Plateau-Europe-Balzac vivent sous le seuil de pauvreté, alors que cette proportion est inférieure de 9 points au Point du Jour (39,3 %). De même, le niveau de vie médian au Plateau-Europe-Balzac (1 034 € par mois) est inférieur de 8 % à celui du Point du Jour.

Rennes métropole est deux fois plus peuplée que les deux autres plus grandes agglomérations (Brest métropole et la communauté d'agglomération de Lorient). Elle héberge plus d'un tiers (33 000) des habitants des QPV de la région. Le nombre d'habitants de ses cinq QPV est très variable : par exemple, le quartier du Blossne compte plus de 11 000 habitants, contre un peu moins de 1 300 pour Cleunay. En termes de revenus, Rennes métropole figure parmi les intercommunalités pour lesquelles les écarts entre QPV sont les moins prononcés. Tandis que le taux de pauvreté va de 44,5 % à Villejean à 48,4 % à Maurepas, les écarts de niveau de vie entre les cinq quartiers ne dépassent pas 5 %, entre Maurepas (1 037 €) et Les

Cloteaux Champs Manceaux (1 094 €). Dans leur ensemble, le taux de pauvreté des cinq QPV de Rennes métropole (45,6 %) s'avère toutefois supérieur à la moyenne des QPV de la région (44,2 %) et le niveau de vie inférieur.

Dans la **communauté d'agglomération Lannion-Trégor**, les deux quartiers Ar Santé-Les Fontaines et Ker Uhel abritent chacun moins de 1 000 habitants. De taille similaire, les écarts entre ces deux quartiers en termes de pauvreté comme de niveau vie sont également de faible ampleur. Enfin, ils présentent une situation intermédiaire de décrochage par rapport à l'ensemble de l'intercommunalité.

En Bretagne, les QPV concentrent moins que dans les autres régions les situations de pauvreté

Bien que les fragilités sociales se retrouvent plus fréquemment dans les QPV, ces territoires ne concentrent pas les situations de pauvreté. C'est particulièrement le cas en Bretagne, dans laquelle les QPV abritent seulement un dixième (10,5 %) de la population régionale en situation de pauvreté. En outre, cette part est nettement plus faible qu'au niveau national (22,3 %).

La moindre concentration de la population pauvre dans les QPV bretons est à mettre en regard du moindre nombre de quartiers identifiés et de la faible part de population vivant en leur sein. Cela reflète la mixité sociale en Bretagne, où les situations de pauvreté se répartissent de façon plus homogène sur le territoire que dans les autres régions. C'est notamment le cas par rapport à la région des Pays de la Loire. Faiblement touchée par la pauvreté comme la Bretagne, cette région compte néanmoins 46 QPV qui représentent 4,1 % de sa population, contre 2,7 % en Bretagne. À taux de pauvreté équivalents dans ses QPV, la région des Pays de la Loire concentre une part nettement plus élevée de population pauvre au sein de ses QPV (16 %). ■